

ASSEMBLEE NATIONALE

SECRETARIAT GENERAL

**DIRECTION DES SERVICES
LEGISLATIFS**

**SERVICE DE LA DOCUMENTATION ET
DES ARCHIVES**

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE

UNION - DISCIPLINE - TRAVAIL

Rapport de mission au 81^{ème} Congrès mondial des bibliothèques et de l'information

08 - 22 août 2015,
Le Cap (Afrique du Sud)

Par Adama KONE

Boursier francophone CFIBD 2015

Table des matières

Introduction.....	3
1. Les différentes activités.....	5
1.1. Les travaux de la section parlementaire.....	5
1.1.1. Le séminaire de renforcement des capacités.....	5
1.1.2. La conférence annuelle de la section parlementaire.....	5
1.1.3. Atelier de formation.....	7
1.2. Congrès mondial des bibliothèques et de l'information.....	7
2. Les principaux enseignements.....	9
2.1. Le leadership de la section parlementaire.....	9
2.2. L'opportunité des nouvelles technologies de l'information et de la communication.....	9
2.3. La nécessité d'un réseau des parlements d'Afrique francophone.....	10
3. Les perspectives envisageables.....	11
3.1. Des propositions pour la recherche parlementaire en Côte d'Ivoire.....	11
3.2. La création d'un réseau des centres d'information parlementaire d'Afrique francophone...	11
3.3. L'adhésion de l'Assemblée nationale de Côte d'Ivoire.....	11
Conclusion.....	12
ANNEXES.....	Erreur ! Signet non défini.

REMERCIEMENTS

A l'issue de ma participation au 81^{ème} congrès mondial des bibliothèques et de l'information de la Fédération Internationale des Association et Institutions de Bibliothèques (IFLA), je tiens à remercier :

- Le Conseil d'Administration du Comité Français International Bibliothèques et de Documentation (CFIBD) pour m'avoir accordé une bourse couvrant mon titre de transport international, mon inscription au congrès et une assurance voyage ;
- Les autorités de l'Assemblée nationale de Côte d'Ivoire pour m'avoir autorisé à représenter notre institution à la conférence annuelle de la section parlementaire de l'IFLA ;
- Madame Raïssa TEODORI, anciennement Présidente de la section parlementaire et Présidente de la Division I de l'IFLA, et Monsieur Alim Garga, Directeur de la bibliothèque de l'Assemblée nationale du Cameroun, pour avoir facilité mon intégration au groupe et mon élection en qualité de membre du comité permanent de la section ;
- L'équipe du CFIBD et mes collègues boursiers francophones pour la bonne ambiance qui a prévalu durant nos différents échanges.

INTRODUCTION

Fondée le 30 septembre 1927 et comptant 1500 adhérents dans environ 150 pays, la Fédération internationale des associations et institutions des bibliothèques (IFLA)¹ est la principale organisation représentant les intérêts des bibliothèques, des services d'information et de leurs usagers. Au niveau mondial, elle est le porte-parole de la profession des bibliothèques et de l'information. Dans son organisation, elle s'est dotée de plusieurs sections regroupant les membres en fonction de leur origine. La section des services de bibliothèque et de recherche parlementaires est chargée d'assurer le réseautage des institutions parlementaires membres de l'IFLA. Tout comme l'IFLA elle-même, cette section organise une conférence annuelle en marge des travaux du congrès principal. Au mois d'août 2015, l'Afrique du Sud a reçu, dans la ville de Cape Town, les travaux de la section parlementaire du 10 au 14 au sein du Parlement et le Congrès mondial des bibliothèques et de l'information du 15 au 21 dans l'enceinte du Palais des Congrès (CTCICC).

Le présent document rend compte de ma participation à ces événements, grâce à une bourse francophone du Comité Français International Bibliothèques et Documentation (CFIBD). Il s'articule autour des trois points suivants :

- Les différentes activités ;
- Les principaux enseignements ;
- Les perspectives envisageables.

1 IFLA : International Federation of Library Associations and Institutions. Site : www.ifla.org

1. Les différentes activités

1.1. Les travaux de la section parlementaire de l'IFLA

En collaboration avec le Parlement d'Afrique du Sud et l'Union InterParlementaire (UIP), la section parlementaire a organisé les activités suivantes :

- un séminaire de renforcement des capacités des professionnels du Sud ;
- la 31^{ème} Conférence annuelle de la section ;
- un atelier sur la recherche législative.

1.1.1. Le séminaire de renforcement des capacités

Un séminaire de renforcement de capacités des professionnels des parlements en développement, organisé les 10 et 11 août 2015, a permis aux participants d'échanger et d'apprendre de meilleures pratiques sur les sujets suivants :

- la planification stratégique dans les bibliothèques et services de recherche,
- les services d'information pour les parlements du 21^{ème} siècle,
- la fourniture de services d'information numérique avec peu de ressources,
- l'usage d'outils libres pour soutenir le travail dans les parlements en développement.

Ces problématiques ont été traitées par des experts de l'Union Interparlementaire et du Parlement sud-africain.

Les discussions avec les participants ont fait ressortir que dans les Parlements en développement, généralement caractérisés par le manque de ressources, une bonne planification stratégique et l'usage d'outils libres ou gratuits tels que les médias sociaux sont nécessaires pour la fourniture de services d'information modernes.

1.1.2. La conférence annuelle de la section parlementaire

La 31^{ème} conférence annuelle de la section des services de bibliothèques et de recherche parlementaires a réuni, du 12 au 13 août 2015 au parlement sud-africain, près de 150 délégués autour du thème : « *Développement, transformation et coopération dans les services de bibliothèques et de recherche parlementaires* ». Ce thème a été traité à travers des présentations faites autour des sujets suivants : l'expérience sud-africaine, les services en soutien aux législateurs et l'ouverture des Parlements sur l'extérieur.

▪ L'expérience sud-africaine

Le parlement d'Afrique du Sud est composé des deux chambres que sont l'Assemblée nationale et le Conseil national des Provinces (Sénat). Ces deux institutions partagent le même service d'information baptisé « Centre d'information parlementaire ». Doté d'un plan stratégique de développement, ce centre dispose d'une bibliothèque numérique et utilise de nombreux outils des réseaux sociaux pour répondre aux besoins des parlementaires et pour faciliter la diffusion d'informations législatives. Un nouveau projet est en cours pour l'amélioration des services par l'intégration d'outils technologiques plus performants.

▪ **Le développement de services en support aux législateurs**

Ce sujet a été débattu en deux sessions à travers des expériences présentées par le Parlement européen, le Programme NORIA de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF) et les Parlements de Corée du Sud, de Myanmar et de l'Ouganda. Les discussions ont permis de relever que les nouveaux outils technologiques offrent de grandes possibilités pour la création, le développement et la pérennisation des services de recherches et de gestion d'informations parlementaires dans tous les parlements. En conséquence, les professionnels doivent savoir utiliser les TICs pour offrir des services innovants aux usagers (parlementaires, commissions parlementaires, fonctionnaires, etc.) et assurer la continuité des services d'information.

▪ **L'ouverture aux citoyens**

Des présentations de la Pologne et de la Corée du Sud ont montré des solutions sur l'ouverture des Parlements vers les citoyens grâce aux services d'information. Ces services peuvent d'une part communiquer aux populations des informations concernant le travail des parlementaires et l'actualité parlementaire, et d'autre part faire connaître au parlement les informations susceptibles d'aider les parlementaires à mieux décider et apprécier leur travail. Nous retenons que, pour soutenir efficacement les législateurs et assurer la visibilité des activités du Parlement, les services d'information doivent assurer l'ouverture des parlements vers l'extérieur en s'adaptant aux évolutions technologiques et en planifiant pour le futur. Les travaux ont été aussi marqués par la désignation des nouveaux membres du comité permanent (Standing Committee) et du Bureau de la section pour la période 2015-2017 composé comme suit :

Présidente : Lillian GASSIE (Congrès américain) ;

Secrétaire : Karin FINER (Parlement européen) ;

Coordinateur de l'information : Adama KONE (Assemblée nationale de Côte d'Ivoire).

1.1.3. Atelier de formation

Le 14 août 2015, un atelier de formation sur la recherche parlementaire a été organisé autour du guide « *Lignes directrices sur les services de recherche parlementaire* », élaboré par la section parlementaire de l'IFLA avec la collaboration de l'UIP. Ces lignes directrices qui s'adaptent à la situation de tous les parlements, énoncent des principes à prendre en considération pour la mise en place de services de recherche parlementaire performants. Parmi les recommandations du groupe francophone pour la mise en place d'un service de recherche parlementaire, les points suivants sont à retenir :

- Définir un mandat clair pour le service ;
- Constituer une équipe comprenant plusieurs compétences (juriste, économiste, sociologue,et des scientifiques) ;
- Coopérer avec des partenaires stratégiques tels que les bibliothèques publiques, les bibliothèques de recherche, les institutions et centres de recherche et les organisations et réseaux parlementaires ;
- Il est important de démarrer par les services de base (notes brèves d'appui aux travaux des commissions, formation pour les chercheurs, etc.) et créer de nouveaux services en fonction de l'évolution du service et de ses ressources ;
- Accroître la visibilité du service par la proposition de produits de recherches concrets.

1.2. Congrès mondial des bibliothèques et de l'information

Le 81^{ème} congrès mondial des bibliothèques et de l'information de l'IFLA s'est tenu du 15 au 21 août 2015 au Palais des congrès (CTICC) du Cap. Il a rassemblé près de 4000 délégués venus du monde entier autour du thème central : « *Bibliothèques dynamiques : Accès, Développement et Transformation* », à travers des rencontres professionnelles (caucus, comités permanents des sections), des sessions plénières simultanées et des expositions commerciales. Les caucus Afrique et Francophone ont permis respectivement aux délégués africains et francophones de partager les informations concernant leur zone et des conseils pour mieux tirer profit du congrès. Au cours des réunions du Comité permanent de la section des services de bibliothèque et de recherche parlementaire, les membres ont dressé le bilan

de la pré-conférence et communiqué des informations concernant la vie de la section. Les expositions commerciales (matériels et équipements de bibliothèques et de numérisation, solutions de documentation numérique, etc.). Le congrès a été aussi marqué par l'adoption de « *La Déclaration de Cape Town* » sur la situation des bibliothèques et l'état d'avancement de l'accès à l'information sur le continent africain et par une motion produite par le Comité français international bibliothèques et documentation (CFIBD)² pour demander l'usage effectif des autres langues de travail de l'IFLA en plus de l'anglais. [La Déclaration de Cape Town](#) a été adoptée par le Ministre de la Culture et de la Francophonie, représentant la Côte d'Ivoire.

² www.cfibd.org

2. Les principaux enseignements

A l'issue de ma participation au Congrès 2015 de l'IFLA, j'ai retenu de nombreuses leçons concernant le leadership de la section parlementaire, l'opportunité des nouvelles technologies pour la fourniture de services innovants et la nécessité d'un réseau des bibliothèques parlementaires francophones.

2.1. Le soutien du CFIBD

Depuis de longues années le CFIBD accorde des bourses pour la participation de professionnels francophones aux congrès de l'IFLA. A ce jour, près de 5000 bourses ont été attribuées. Les nombreuses actions du CFIBD permettent d'assurer la présence de la Francophonie et défendre ses intérêts au congrès de l'IFLA dominée par la langue anglaise. Cette année, cette association a produit une motion pour le respect de l'usage de toutes les langues officielles de travail de l'IFLA.

2.2. Le leadership de la section parlementaire

La section des services de bibliothèque et de recherche parlementaires est le plus grand organe représentant les services d'information parlementaires au monde. Elle met en réseau les professionnels de tous les parlements membres pour des partages d'expériences et de bonnes pratiques. Elle produit régulièrement des publications professionnelles (manuels, guides, etc.) en collaboration avec ses partenaires stratégiques dont l'UIP et le Centre mondial pour les TIC au Parlement. Au cours de sa conférence, un nouveau guide sur les « *lignes directrices sur les services de recherche parlementaire* » a été présenté et publié. Les différentes activités m'ont aussi donné meilleure compréhension de l'importance des services de recherche. Ces services sont indispensables à tous les parlements car ils doivent s'appuyer sur les services de bibliothèques et de documentation pour recueillir les informations nécessaires, les analyser et mener les études nécessaires pour faciliter les prises de décision des parlementaires.

2.3. L'opportunité des nouvelles technologies de l'information et de la communication

Le succès de l'Internet et des réseaux sociaux favorise le développement d'outils et technologies, parfois gratuits, dans le but de faciliter la création, la manipulation et la

conservation de flux d'informations de plus en plus importants. Il est possible d'assurer la veille d'informations législatives en ligne et de concevoir des produits d'informations numériques pour alerter, informer et former les acteurs du monde parlementaire. Cela suppose que les parlements s'approprient des nouveaux outils et adoptent des politiques dans ce sens. Les parlements en développement peuvent profiter de la gratuité de certains outils pour améliorer la gestion de leurs informations et documents et proposer des services innovants à leurs parties prenantes.

2.4. La nécessité d'un réseau des parlements d'Afrique francophone

Afin de faciliter les échanges entre parlements de mêmes zones, la section des services de bibliothèque et de recherche parlementaires encourage la vie associative des membres. A ce jour, les associations régionales suivantes existent :

- [Association of Arab Parliamentary Libraries](#)
- [Association of Parliamentary Librarians of Asia and the Pacific](#)
- [Association of Parliamentary Libraries of Australasia](#)
- [L'Association des bibliothèques parlementaires au Canada \(ABPAC\)](#)
- [Association of Parliamentary Libraries of Eastern and Southern Africa](#)
- [Conference of Black Sea Countries](#)
- [Nordic Countries Denmark, Finland, Iceland, Norway and Sweden](#)
- [Parliamentary Libraries of South Asia](#)
- [Latin America](#)

L'Afrique est représentée par une seule association : l'Association des bibliothèques parlementaires d'Afrique de l'Est et du Sud (APLESA), créée en 1994. Malheureusement, elle ne comprend que des pays anglophones et lusophones. Grâce à son dynamisme, elle a joué un rôle de premier plan dans l'organisation de la conférence de la section au Parlement d'Afrique du Sud. Cependant, dans le but de porter la voix des parlements d'Afrique francophone, il est nécessaire de les réunir au sein d'une association. Il serait aussi stratégique de créer un réseau couvrant toutes les institutions membres de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie.

3. Les perspectives envisageables

3.1. Des propositions pour la recherche parlementaire en Côte d'Ivoire

Il est nécessaire de doter l'Assemblée nationale de Côte d'Ivoire d'un service ou division en charge de la recherche pour fournir les informations pertinentes et des analyses et synthèses des documents législatives aux Administrateurs du Service des Etudes et de l'Assistance Parlementaire et les Assistants Parlementaires, chargés respectivement d'appuyer les commissions et les groupes parlementaires. Des propositions seront faites dans ce sens.

3.2. La création d'un réseau des centres d'information parlementaire d'Afrique francophone

A l'issue de l'atelier de formation « *Gestion et Valorisation des centres d'informations parlementaires en Afrique* » organisé le 12 août 2014 par le programme NORIA et la section des services de bibliothèque et de recherche parlementaires de l'IFLA, il a été souhaité la création d'un réseau des services d'informations documentaires des parlements d'Afrique francophone. Lors de la conférence de 2015, le Directeur de la bibliothèque de l'Assemblée nationale du Cameroun a présenté un projet dans ce sens. Le programme NORIA s'est manifesté pour soutenir la création de ce réseau durant le premier semestre de l'année 2016 au Cameroun.

3.3. L'adhésion de l'Assemblée nationale de Côte d'Ivoire

L'Assemblée nationale de Côte d'Ivoire pourrait adhérer à l'IFLA pour participer pleinement aux activités de sa section parlementaire et bénéficier de publications professionnelles et scientifiques. L'adhésion à l'IFLA accorde les avantages suivants :

- La constitution de réseaux professionnels internationaux ;
- La réception du rapport annuel d'activités de l'IFLA, de son journal et de ses publications ;
- La participation aux activités de plusieurs sections (Parlementaire, Afrique, ...) ;
- La réduction des 25% des frais d'inscription aux congrès annuels.

Conclusion

Ma participation au congrès de l'IFLA et de sa section parlementaire, m'a permis de représenter l'Assemblée nationale de Côte d'Ivoire en présentant l'expérience de sa bibliothèque et ses pratiques en matière de recherche législative. Grâce aux échanges enrichissants que j'ai eus avec des professionnels et experts du monde parlementaire, j'ai appris de nouvelles pratiques concernant les possibilités des nouveaux outils technologiques pour la gestion de l'information parlementaire et la fourniture de services de recherche parlementaire en soutien au travaux législatifs. La création d'un réseau francophone au sein de la section parlementaire permettra aux professionnels de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie de porter leur voix dans les prises de décisions stratégiques concernant les problématiques et l'avenir des bibliothèques parlementaires au monde.

Fait à Abidjan, le 06 octobre 2015